

BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : DIAGNOSTIC ET MAINTENANCE DES ORGANES D'EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

C-1-1 Poser les organes d'équipements et accessoires des VUI pour garantir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-1-2 Déposer des organes d'équipements et accessoires des VUI pour une inspection approfondie, une remise en conformité ou un remplacement dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-1-3 Réaliser le contrôle des organes d'équipements et accessoires des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état de fonctionnement pour valider leur conformité, selon des valeurs de référence, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement en vigueur.

C-1-4 Réaliser la remise en état ou le remplacement des organes défectueux ou des éléments internes d'équipements/accessoires des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-1-5 Réaliser un diagnostic sur des organes d'équipements/accessoires VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : DIAGNOSTIC DES SYSTEMES D'INJECTION ET DE DEPOLLUTION DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS (INCLUANT TOUS SYSTEMES GAZ)

C-2-1 Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes d'injection d'un moteur Diesel VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-2-2 Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-2-3 Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-2-4 Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes de dépollution d'un moteur à système gaz des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-2-5 Réaliser un diagnostic sur les systèmes suralimentation d'un moteur Diesel des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-3 : DIAGNOSTIC, CONTROLE ET REMPLACEMENT DES CIRCUITS ELECTRIQUES ET MULTIPLEXES DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

C-3-1 Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandés pour sécuriser l'intervention sur un véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL)

C-3-2 Réaliser le contrôle d'un circuit électrique des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de référence dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-3-3 Rétablir la continuité d'un faisceau des VUI en conformité avec la méthode de référence adaptée au faisceau pour garantir le fonctionnement du circuit dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement

C-3-4 Contrôler une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire instrumenté adapté pour viser l'habilitation B2XL « Opération batterie » et en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie)

C-3-5 Réaliser le contrôle d'une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) des VUI, à la demande d'un commanditaire, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état pour en valider la conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs en conformité avec les préconisations de la norme NF C-18 550 (B2XL opération batterie).

C-3-6 Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire adapté et en conformité avec la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie)

C-3-7 Réaliser le diagnostic des systèmes électroniques et multiplexés, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement

C-3-8 Réaliser la remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée en procédant au remplacement/réparation des composants et au réglage des systèmes, pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-3-9 Utiliser l'outil diagnostic en appliquant les procédures constructeurs pour déterminer les éléments nécessitant une intervention, dans le respect, des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-3-10 Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandés pour sécuriser l'intervention sur un véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL)

BLOCS DE COMPETENCES

BC-4 : CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'INJECTION ET DE DEPOLLUTION DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS (INCLUANT TOUS SYSTEMES GAZ)

C-4-1 Réaliser le contrôle des composants des systèmes d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de référence, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-4-2 Réaliser le remplacement des composants des systèmes d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-4-3 Réaliser le contrôle des composants des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles

C-4-4 Réaliser le remplacement des composants des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles.

C-4-5 Réaliser le contrôle des composants des systèmes de dépollution d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-4-6 Réaliser le remplacement des composants des systèmes de dépollution d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles

C-4-7 Réaliser le contrôle des composants des systèmes de dépollution d'un moteur à système Gaz VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles

C-4-8 Réaliser le remplacement des composants des systèmes de dépollution d'un moteur à système Gaz VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles

C-4-9 Réaliser le contrôle des composants des systèmes de suralimentation d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-4-10 Réaliser le remplacement des composants des systèmes de suralimentation d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

BLOCS DE COMPETENCES

BC-5 : MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANQUES DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

C-5-1 Réaliser le contrôle des trains roulants sur le banc de géométrie en vérifiant leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-5-2 Réaliser le remplacement des éléments des systèmes de freinage des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-5-3 Réaliser la maintenance de la climatisation des VUI en contrôlant son fonctionnement à l'aide d'une station, en rechargeant le liquide frigorigène et en remplaçant un composant défaillant, pour garantir l'efficacité du système dans le respect des procédures « constructeurs », des règles hygiène, sécurité et des normes environnementales en vigueur

C-5-4 Réaliser la maintenance des systèmes à simple et double embrayage et convertisseurs de couples des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-5 Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses mécaniques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-6 Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses robotisées des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-7 Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses automatiques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-8 Réaliser la maintenance des boîtes de transfert et des ponts des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-9 Réaliser la maintenance des systèmes de direction des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-10 Réaliser la maintenance des moteurs thermiques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-11 Réaliser la maintenance des circuits de lubrification et de refroidissement des moteurs des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs

C-5-12 Réaliser le réglage des trains roulants sur le banc de géométrie selon les données constructeurs / équipementiers pour prévenir l'aggravation d'une usure anormale des pneus, garantir la directivité et la stabilité de la liaison au sol, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-5-13 Réaliser le contrôle des systèmes de freinage des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-5-14 Réaliser la maintenance des systèmes de suspension des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-6 : DIAGNOSTIC DES SYSTEMES MECANQUES DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

C-6-1 Réaliser un diagnostic sur un circuit climatisation VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-6-2 Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses mécaniques, boîtes de transfert et ponts des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-3 Réaliser un diagnostic sur les boîtes de vitesses robotisées VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-4 Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses automatiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-5 Réaliser un diagnostic des trains roulants des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-6 Réaliser un diagnostic des moteurs thermiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-7 Réaliser un diagnostic des systèmes de freinage des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-6-8 Réaliser un diagnostic des systèmes de suspension des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-6-9 Réaliser un diagnostic des systèmes de direction des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement

BLOCS DE COMPETENCES

BC-7 : DIAGNOSTIC ET INTERVENTION SUR VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS ELECTRIQUES ET HYBRIDES

C-7-1 Réaliser un diagnostic des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-7-2 Réaliser le contrôle des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-7-3 Réaliser le remplacement des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

C-7-4 Réaliser un diagnostic des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-7-5 Réaliser le contrôle des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.

C-7-6 Réaliser le remplacement des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement

BLOCS DE COMPETENCES

BC-8 : CONSEIL ET RECEPTION CLIENTELE DE VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

C-8-1 Appliquer la réglementation liée au Service Après-Vente à l'aide des documents commerciaux dûment complétés

C-8-2 Accueillir le client de l'atelier de maintenance VUI à la réception ou au téléphone en appliquant les codes professionnels adaptés pour établir une relation de confiance dans la durée, dans le respect des règles d'accessibilité

C-8-3 Identifier la demande du client en constatant avec lui les anomalies/dysfonctionnements/non conformités susceptibles de déclencher la vente d'un produit ou d'un service de maintenance VUI, dans le respect du code de la route, des règles hygiène sécurité, accessibilité, environnement

C-8-4 Etablir un ordre de réparation ou un devis énumérant les travaux à réaliser pour la prise en charge du VUI suite à l'identification de la demande du client, à l'examen de l'état du véhicule, à l'aide de supports informatiques et en respectant la réglementation en vigueur.

C-8-5 Restituer le véhicule au client de l'atelier de maintenance VUI pour lever la responsabilité légale du garage, en valorisant auprès du client l'intervention réalisée, après avoir contrôlé la remise en état du véhicule en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementier, dans le respect des règles hygiène, sécurité, accessibilité, environnement

C-8-6 Traiter les réclamations liées à l'activité de l'atelier de maintenance véhicules utilitaires et industriels en identifiant les motifs de la réclamation, en vérifiant la responsabilité légale du garage et en explorant les solutions commerciales en lien avec le service après-vente pour préserver la fidélité du client.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-9 : TRANSMISSION DES SAVOIRS-FAIRE ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

C-9-1 Identifier les besoins en formation technique d'une équipe, afin de contribuer au développement des compétences requises, à partir d'un état des lieux des compétences détenues

C-9-2 Répondre aux demandes individuelles d'appui technique, pour faciliter l'apprentissage et la montée en compétences de l'équipe

C-9-3 Accompagner un nouveau collaborateur, afin de faciliter sa prise de poste et favoriser son intégration au sein de l'équipe et de l'entreprise, en identifiant ses besoins en compétences et en tenant compte des éventuelles situations de handicap

C-9-4 Mettre en œuvre des situations de travail formatrices pour faciliter l'apprentissage de son équipe, en évaluant régulièrement les acquisitions d'apprentissage et en tenant compte des éventuelles situations de handicap

C-9-5 Animer une formation technique, afin de transmettre des savoir-faire et connaissances, en mettant en place les matériels, les situations adaptés aux objectifs de la progression pédagogique, conformément aux règles d'accessibilité